



Journé de formation, 24 mai 2012

La liturgie : un défi ou une chance pour la pastorale des jeunes aujourd'hui ?

Pour entrer dans la question...

Une rencontre de préparation de cette journée m'a permis de percevoir une sorte d'ambivalence par rapport au sujet. Certes, dès qu'on évoque la liturgie, s'exprime aussitôt un grand respect pour ce qui est la manifestation du mystère de l'Église en prière. Parce qu'il s'agit de questions symboliques, le sujet suscite presque aussitôt une sorte de réserve sacrée. On ne peut y toucher sans avoir l'impression de traverser une frontière, sans que le mystérieux ne suscite une sorte de crainte : il faut se déchausser devant un mystère qui nous dépasse. En même temps, la question semble à la fois piégée et inconfortable.

Piégée d'abord parce que se profilent ici des débats dans lesquels il n'est pas facile de se situer. Il y a les critiques classiques sur la vie liturgique ordinaire des paroisses que l'on juge (vite et sur quels critères ?) inadaptée pour accueillir des jeunes. Il faudrait questionner les a priori de ces jugements qui bien souvent se trouvent moins dans des paroles de jeunes que dans des discours tenus par des adultes qui expriment ainsi peut-être leur inquiétude devant l'absence des plus jeunes dans les assemblées. Il y a ensuite les critiques sur les manières de célébrer, et notamment sur l'écart entre ce qui est prescrit et ce qui réellement vécu. Là encore, très vite on met cet écart sur le compte d'un esprit hérité des années 68 et qui serait la source de tous les maux. Ici aussi, il faudrait questionner ce type de jugement, qui oublie trop vite que les plaintes sur la liturgie sont récurrentes au cours de l'histoire. Il y a enfin désormais des critiques sur les institutions liturgiques elles-mêmes : certains, estimant leur fidélité à l'Église et même leur connaissance du latin liturgique meilleure que celles des traducteurs postconciliaires, pensent que les traductions qui figurent dans les livres actuels sont défectueuses, voire signe d'une perte du sens de la foi. Dans la même sensibilité, d'autres considèrent le Missel de 1970 comme le signe d'une volonté de rupture ou comme la preuve et la source de déviances doctrinales.

Les plus jeunes catholiques découvrent toutes ces critiques sur des sites internet, le plus souvent sans avoir les moyens de situer ces jugements dans l'histoire et sans forcément comprendre tous les enjeux des discours tenus. Le risque de posture manichéenne – tout blanc, tout noir, selon le camp auquel on appartient – est aujourd'hui réel : il est renforcé par le fonctionnement des forums sur la toile, où la nuance dans les jugements n'est pas toujours de mise. On oublie surtout que la liturgie fait partie des institutions ecclésiastiques, que la réforme des

livres liturgiques a été réalisée, non par un groupe de pression, mais à la demande expresse du concile Vatican II, sous l'autorité des papes Paul VI et Jean-Paul II et des conférences épiscopales. Il est parfois étonnant de voir aujourd'hui l'inconséquence de certains détracteurs de la liturgie. Ils parlent parfois comme si les institutions avaient été soudain absentes du fonctionnement de l'Église et que celle-ci n'avait pas été assistée, comme par le passé et comme aujourd'hui, par la force de l'Esprit saint.

Plus encore la gêne surgit avec la prise en compte de ce qu'on appelle pudiquement les « différences de sensibilité ». En liturgie, sans doute plus qu'en d'autres domaines, l'affectivité est engagée et les sensibilités artistiques, musicales ou même vestimentaires sont parfois dominantes, au risque de cacher le sens même de la liturgie. Le constat des différences de sensibilités est également parfois une manière de masquer l'incapacité de célébrer ensemble faute d'un minimum de consensus sur les pratiques ou même parfois, simplement sur le style de chants. La logique ultime des différences de sensibilité est la mise en place de chapelles séparées.

Mais la question est également *inconfortable* parce qu'on semble pris entre deux exigences contradictoires. L'heure est actuellement largement au respect de la liturgie. À la différence de leurs aînés, les plus jeunes sentent intuitivement, sans forcément pouvoir le formuler, que le respect de la liturgie, est en même temps un respect de la foi de l'Église. Au lycée ou à l'université, au travail ou dans leurs loisirs, ils font l'expérience des différences qui séparent, d'une réalité qu'ils expérimentent parfois comme violente. Dès lors, bon nombre pressentent la nécessité d'une base commune, à partir de laquelle il sera possible de vivre ces différences auxquelles on ne peut échapper. L'inconfort vient du fait que l'on ne voit pas bien où se trouve aujourd'hui cette base commune. Qu'est-ce qui fait autorité, et surtout qui fait autorité pour tous ? Certains doivent se demander si l'on a, pour le sujet, un équivalent du *Catéchisme* ou encore un *Youcat* liturgique ?

Sur ce point, une première réponse consiste à inviter à lire les rituels, notamment la *Présentation générale du Missel romain*, publiée en français en 2008 sous le titre *L'art de célébrer la messe*¹. Les divers lieux de la pastorale des jeunes gagneraient beaucoup à travailler ce texte qui est, à bien des égards, une catéchèse sur la messe. Mais la collection des *Guides Célébrer* publiée sous la vigilance de la Commission épiscopale pour la liturgie et la pastorale sacramentelle (CEPLS), par le Service national de la pastorale liturgique et sacramentelle (SNPLS), propose une série d'outils de nature pédagogique permettant un travail non seulement sur les questions liturgiques mais aussi sur la théologie des sacrements en reliant l'enseignement de l'Église et les expériences diverses faites par les jeunes².

¹ *L'art de célébrer la messe la messe, Présentation générale du Missel romain*, 3^e éd. typique 2002, Paris, Desclée/Mame, 2008.

² Il s'agit d'une collection liée à la revue *Célébrer* et publiée par les éditions du Cerf : la plupart des titres sont des ouvrages collectifs publiés sous la direction du SERVICE NATIONAL DE LA PASTORALE LITURGIQUE ET SACRAMENTELLE ; sur la célébration eucharistique, voir notamment *Du bon usage de la liturgie*, 1999 ; *L'Art de célébrer, I, Guide pastoral*, 2003 ; *L'Art de célébrer, II, Aide-mémoire des animateurs*, 2003 ; sur l'adoration eucharistique : *Communion et adoration eucharistique, Guide pastoral du Rituel de l'eucharistie en dehors de la messe*, 2005 ; sur le chant : *Chanter en assemblée, Guide pastoral du « Chants notés de l'assemblée »*, 2006 ; sur la liturgie de la Parole, Cl. DUCHESNEAU, *Proclamer la Parole*, nouvelle éd. augm., 1999 ; d'autres guides concernent les autres célébrations : pénitence et réconciliation (*Laissez-vous réconcilier avec Dieu*, 1999 ; *Témoins de la miséricorde : Le ministère pastoral de la réconciliation*, 2009) ; baptême (*Pour vivre des baptêmes communautaires. Guide pastoral de la célébration*, 2000 ; *Guide pastoral du Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*, 2000) ; funérailles (*Pastorale des funérailles, Points de repère*, 2003 ; *Célébrations pour les défunt*, *Guide pastoral d'accompagnement du Rituel*, 2009) ; mariage (*Le Sacrement de mariage, Guide pastoral du nouveau Rituel*, 2006) ; onction des malades (*Des sacrements pour les malades, Guide pastoral*, 2006) ; Voir aussi *Les Servants d'autel, Guide pastoral de l'accompagnateur*, 2007.

Mais cela ne suffit pas. Car en ce domaine, on n'est pas dans l'ordre du savoir et des idées claires, mais dans celui de l'expérience, ce qui implique *savoir faire* et en même temps *savoir être*. La liturgie est une pratique et même un art. En conséquence, il ne suffit pas que la théorie soit bonne pour que la pratique le devienne automatiquement. De même qu'un bon cours de musicologie ne fait pas immédiatement un virtuose capable de jouer une cantate de Bach, de même la connaissance des documents liturgiques de référence, connaissance nécessaire sans doute, ne suffit pas à devenir un liturge (à distinguer du liturgiste, qui est un spécialiste de la question).

Car le liturge exerce un service, pour lequel il lui faut être à la fois totalement dans l'action et, en même temps, assez à distance de lui-même pour laisser transparaître qu'il s'agit non pas de lui, mais d'un autre, de l'Autre. Le liturge doit donc se souvenir sans cesse que c'est l'œuvre de Dieu qui est première. L'action du liturge est nécessaire, mais elle vient en second, et elle est même comme intérieure à l'œuvre de Dieu. C'est ce que soulignait Jean-Paul II dans la lettre pour le 25^e anniversaire de la Constitution sur la liturgie :

Rien de tout ce que nous faisons, nous, dans la liturgie, ne peut apparaître comme plus important que ce que fait le Christ, invisiblement, mais réellement, par son Esprit. La foi vive conduisant à l'amour, l'adoration, la louange du Père et le silence de contemplation seront toujours les premiers objectifs que devra atteindre une pastorale liturgique et sacramentelle (n° 10).

En même temps, l'inconfort vient aussi d'un sentiment aigu de décalage entre ce que propose la liturgie et les références de la culture contemporaine, et par conséquent celles des plus jeunes. Le mot « défi » qui figure dans le titre de cette contribution cherche à traduire cette perception qui habite bien des pasteurs depuis le milieu du xx^e siècle. La culture moderne s'est éloignée progressivement de celle du bassin méditerranéen de l'Antiquité (I^{er}-VII^e siècles) qui a vu naître et qui a façonné la liturgie chrétienne. Ce mouvement de distanciation entre liturgie et culture s'est radicalisé et surtout s'est accéléré au cours du xx^e siècle. L'inculturation de la foi n'est pas une tâche réservée aux anciens « pays de mission » : c'est l'arrière-fond de la nouvelle évangélisation à laquelle invite Benoît XVI. Parler ici de « défi », c'est donc renvoyer à la tâche de l'inculturation de la liturgie. Un travail d'ajustement des institutions parfois, mais avant tout la recherche constante d'un art de célébrer de telle sorte que la liturgie soit bien « sommet et source » de la vie de l'Église³.

La perception du décalage entre culte et culture se manifeste à travers des questions comme celle de savoir si l'on peut intégrer les « MAC » (musiques actuelles chrétiennes) dans la liturgie ? De même bon nombre d'animateurs d'aumônerie se demandent comment faire pour que les célébrations ne soient pas trop vite perçues comme « ringardes »... Il est assez fréquent aussi d'entendre que les actions liturgiques, leur modalité ou surtout leur langage, sont peu accessibles à des jeunes si fortement marqués par la civilisation internet, par les modes contemporains de sociabilité et la communication à travers les réseaux sociaux. Bref, au liturgiste, on demande parfois s'il croit encore que l'héritage légué par la tradition demeure pertinent...

En donnant comme titre à cette conférence – *La liturgie : un défi ou une chance pour la pastorale de jeunes aujourd'hui ?* – j'ai donc voulu ne pas esquiver les questions afin d'aider les acteurs de la pastorale des jeunes à se situer un peu mieux dans un moment complexe. Volontairement, cet apport est placé à l'endroit même où les questions surgissent et oriente vers une proposition qui peut s'énoncer ainsi : ce n'est pas « ou bien » un défi, « ou bien » une chance, mais c'est une chance parce que c'est un défi, et c'est un défi parce que c'est une chance. Sur ce

³ Cf. CONCILE VATICAN II, Constitution sur la liturgie, n° 10.

point, nous sommes donc appelés ensemble à chercher comment transformer les multiples défis actuels, en chances pour la nouvelle évangélisation.

Alors il est clair qu'une conférence ne peut prétendre répondre à toutes les questions théoriques et pratiques, ni envisager toutes les situations. La tâche du théologien n'est pas celle du responsable liturgique du FRAT, des JMJ ou d'autres rassemblements de jeunes. Les réalités sont trop diverses pour vouloir les appréhender à partir d'un schéma unique, qui serait valable partout. Elle est bien plutôt d'aider à retrouver les fondements de la liturgie chrétienne, afin d'aider à vivre ce commencement du *xxi^e* siècle, comme un temps de renouveau, un renouveau que le Pape Benoît XVI a voulu sous le signe de la foi, à travers cette « année de la foi ».

Je pense donc plus utile de reprendre des questions de fond : car c'est précisément faute d'avoir identifié ces enjeux fondamentaux que beaucoup de discussions tournent au faux débat, des débats sans issue parce qu'ils finissent simplement par un affrontement de sensibilités irréductibles. Parmi les questions que je crois entendre en écoutant ceux qui sont engagés sur le terrain de la pastorale des jeunes, on peut en retenir quatre. Autour des ces points, il serait souhaitable de développer une sorte de boîte à outils en vue de favoriser un discernement. Mais le cadre impari ne permettra pas de traiter tous les points de la même manière. Tout en concentrant le regard sur l'Eucharistie, qui est le sommet de la vie liturgique (mais pas la seule forme de la vie liturgique⁴), ces questions seront traitées de manière différenciée en faisant la part belle surtout à la première, car c'est d'elle que découlent les trois autres.

1) Qu'est-ce que la liturgie et pourquoi est-ce important ? Posée ainsi cette question semble un peu basique et pourtant on se demande si ce n'est pas le point où précisément se rencontrent chance et défi lorsqu'on considère notre sujet.

2) Comment la liturgie peut-elle être le lieu par excellence d'une formation à la prière pour les plus jeunes ? Sans tomber dans une posture « piétiste », l'idée est ici qu'au milieu des difficultés actuelles, la pastorale des jeunes trouvera d'autant mieux son élan, que sera envisagée la formation à la prière. Or c'est ce sur quoi le Mouvement liturgique du *xx^e* siècle qui a préparé Vatican II a constamment insisté y compris et même d'abord à travers le thème de la participation active, qui n'est pas l'apologie de l'activisme en liturgie, mais la recherche d'une expérience liturgique comme source de vie spirituelle.

3) Comment la liturgie est-elle lieu de rencontre avec un Dieu qui parle ? Ici le propos sera lié à une réflexion sur la Parole de Dieu en liturgie et se fera donc l'écho de la récente exhortation apostolique de Benoît XVI, *Verbum Domini*⁵.

4) Enfin la dernière question est celle de la musique et cela évidemment parce qu'il s'agit d'une question décisive lorsqu'on considère la vie liturgique pour les plus jeunes. Comment l'Église comprend-t-elle la place de la musique en liturgie ? Car il y a là une spécificité qu'il convient d'aborder à partir de l'enseignement même du concile Vatican II.

⁴ Il serait sans doute très souhaitable dans un propos sur « jeunes et liturgie » de pouvoir développer la question de la liturgie des heures et du chant des psaumes ; il nous apparaît de plus en plus clairement que les psaumes (au moins certains) offrent des chemins spécialement précieux pour aider des jeunes à entrer en liturgie : leur langage fondamental, leur prise en compte des grands aspects de la vie humaine (vie, mort, amour, violence, haine, etc.), mais aussi la grâce propre de la psalmodie en font des ressources que l'on gagnerait à mieux déployer, y compris dans le but de valoriser l'Eucharistie comme source et sommet de la vie de l'Église.

⁵ BENOÎT XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Verbum Domini*, sur la Parole de Dieu dans la vie et dans la mission de l'Église, 30 septembre 2010 : BENOÎT XVI, *La Parole du Seigneur, Exhortation apostolique*, Paris, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, coll. « Documents d'Église », 2010.

Chance et défi : chance parce que défi et défi parce que chance à saisir. On ne peut venir en prétendant « avoir la solution », une solution qu'il suffirait d'appliquer pour que tout aille bien. Lorsqu'on touche des questions de fond qui concernent la vie des sociétés, il n'y a pas de solution simple et globale, mais seulement des éléments permettant de trouver des solutions sur le terrain. La vie des personnes et des groupes humains n'est pas une question technique qui peut se résoudre comme un problème de mathématiques. Apprendre à discerner dans un monde complexe, c'est apprendre à vivre et à tenir dans l'espérance. L'espérance, non l'espoir. Nous pouvons tenir car nous croyons qu'en Jésus-Christ, Dieu nous a manifesté définitivement son amour, c'est-à-dire un projet de salut sur l'humanité tout entière. Mais pour que ce projet puisse être lisible pour les plus jeunes comme pour tous, il faut s'exercer au discernement, c'est-à-dire chercher les repères qui permettent de se comprendre et de considérer la situation.

... au temps de la postmodernité

Toutefois avant de s'engager dans ces quatre points, il est nécessaire de préciser très rapidement l'horizon de la réflexion. Le temps qui est le nôtre est désigné par les sociologues comme celui de la « postmodernité ». Ce concept est objet de discussions parmi les spécialistes, mais on peut s'entendre sur un point. Les temps actuels ont radicalisé l'émergence de l'individu, ou plus exactement le primat de l'individu sur le groupe qui caractérise la modernité : chacun entend être à la source de ses choix. L'émission de télévision « C'est mon choix » est une sorte d'image de cette posture. Au-delà de ce qui donne parfois des options étranges, et qui peut à ce titre paraître anecdotique, émergent des questions brûlantes. On peut penser à l'impact de la théorie du genre sur l'appréhension des conduites sexuelles, à la question de l'objection de conscience au nom de motifs religieux, à la régulation des questions touchant la fécondité et la naissance mais aussi celle qui concerne le rapport de l'individu à sa propre mort.

Obéissance et donc... liberté

Tous ces éléments de la culture occidentale transforment notamment le rapport à la loi. Certes, on en appelle toujours aussi fréquemment à la loi, et même plus encore que par le passé, et cela précisément parce qu'il faut faire face à la diversité des choix. Les sociologues évoquent ainsi une « judiciarisation » de la société, c'est-à-dire l'intervention croissante des juges dans la vie des administrations et des institutions mais aussi la propension à privilégier le recours aux tribunaux pour trancher des litiges qui pourraient être tranchés par d'autres voies (médiation, accord à l'amiable). Alors que l'office de la loi était traditionnellement de fixer les maximes générales du droit, les impacts médiatiques de certaines affaires ont conduit à faire des lois qui entrent dans le détail des questions. La loi est convoquée pour sortir du conflit qui vient des divergences en matière de choix.

Ceci est vrai aussi en liturgie. Beaucoup en appellent au respect des normes liturgiques. Mais chacun tend à définir la loi à laquelle il entend se soumettre et on choisit la loi liturgique que l'on veut suivre. Il arrive même que cela conduise à récuser l'autorité, en premier lieu celle du curé ou de l'évêque du lieu, au motif que la loi liturgique que l'on entend suivre n'est pas celle de la paroisse ou du diocèse. Le risque est réel de voir des groupes autonomes qui s'érigent en juges au-dessus de la loi.

Ce n'est pas par hasard si, en ce domaine, la tradition a laissé un adage qui fonctionne sur l'idée de loi. En latin, *lex orandi, lex credendi*. Littéralement la loi de la prière est la loi de la foi. Une traduction plus lâche serait : l'Église croit comme elle prie. Cet adage qui vient du V^e siècle – il a été forgé par un disciple de saint Augustin – rappelle que la Tradition enseigne que la liturgie est reçue à l'intérieur de la communauté. C'est pourquoi l'évêque est gardien de la vie liturgique dans son diocèse. En définitive, en liturgie, si le choix est réel, il est second car fondamentalement le choix s'exprime à l'intérieur d'un cadre qui, lui, est à recevoir. La liturgie conjugue donc obéissance et liberté.

Affirmer que la liturgie est chemin de liberté ne signifie pas prendre position dans le débat entre ceux qui insistent sur le respect pointilleux des rubriques et ceux qui au contraire voient dans les lois liturgiques, une entrave insupportable à leur créativité. La loi du rite est chemin de liberté parce qu'elle libère chacun de l'enferment dans sa volonté propre. Elle propose un chemin de liberté en ouvrant les fidèles sur un monde plus vaste, un mode qu'ils n'imaginent même pas. Cette liberté consiste non à suivre « sa » sensibilité, au risque de vouloir l'imposer aux autres, mais à entrer librement dans une œuvre commune dans laquelle chacun doit jouer sa partition pour que qu'elle soit bien l'œuvre de tous.

Le grand thème de la « participation active », développée dès le début du xx^e siècle par saint Pie X et repris par le concile Vatican II⁶ est par excellence le lieu de manifestation de la liberté chrétienne en liturgie. La liberté, ici, consiste à répondre « oui » à la sainte convocation de telle sorte que l'action de l'homme soit à ce point conforme à l'action de Dieu qu'elle devienne vraiment « l'œuvre de Dieu », comme le dit la *Règle de saint Benoît*. La liberté de l'homme est en effet d'accomplir à l'image du Christ la volonté de Dieu, non une volonté s'imposant de l'extérieur, mais une volonté qui est tout entière au service du salut de toute l'humanité, une volonté qui est l'expression de l'amour parfait, celui qui chasse toute crainte.

1. Qu'est-ce que la liturgie et pourquoi est-ce important ?

Parler de liturgie, c'est évoquer des images de pontifes ou de moines, des résonances de cathédrale ou de chapelle, des cérémonies et des attitudes hiératiques, des vêtements ou des objets liturgiques, en résumé un univers marqué par un certain style. Ceci tend à identifier la liturgie à ses marques extérieures, ce qui n'est certes pas totalement faux puisqu'elle s'exprime dans des rites. Mais parce que, selon Vatican II, la liturgie est « l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus-Christ », elle ne peut être appréhendée uniquement à travers ses manifestations extérieures. Elle est aussi la vie intérieure de l'Église et donc renvoie au mystère même d'un Dieu qui s'est fait homme pour le salut du monde

Le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse* comporte des convictions et opère sur ce point des choix éclairants : « La communauté chrétienne est le milieu nourricier de l'expérience de la foi. » Autrement dit, « le vrai sujet de la catéchèse, c'est l'Église », ce qui fait dire que l'action catéchétique a besoin d'un « bain de vie ecclésiale ». Or ce bain ecclésial trouve dans la liturgie son lieu privilégié. Car la liturgie est avant tout « Épiphanie de l'Église en prière⁷ » : elle n'est donc pas d'abord la manifestation de l'institution mais celle de la vie profonde du corps du Christ, l'Église qui

⁶ Cf. notamment CONCILE VATICAN II, Constitution sur la liturgie, n° 14, 26-31 et 48.

⁷ JEAN-PAUL II, Lettre pour le 25^e anniversaire de la Constitution sur la liturgie, dans CNPL, *Renouveau liturgique. Documents fondateurs*, Paris, Cerf, Coll. « Liturgie », 2003.

est tournée sans cesse vers le Père dans la louange et l'adoration. Le *Notre Père*, qui est la prière du Christ dans laquelle nous sommes invités à entrer⁸, est à ce titre le sommet de l'expérience liturgique. Expérience de dialogue avec le Père dans le Fils, de rencontre avec le Christ et de communion dans l'Esprit saint.

L'épiphanie du mystère et non un miroir

Trop souvent encore, la liturgie reste pensée comme un miroir de nos représentations. De là vient par exemple la volonté, parfois affirmée comme un impératif absolu, que dans la célébration elle-même, les différentes catégories de participants soient représentées. Ainsi dans cette vision, la prière universelle doit être faite par des représentants de chaque groupe composant l'assemblée. On conçoit la liturgie comme une représentation de l'assemblée, et cela avec le risque d'oublier une catégorie (surtout les pauvres, les sans-voix...), mais aussi de transformer la liturgie en manifestation des irréductibles différences, alors qu'elle est par vocation, signe de communion et d'unité.

Or il s'agit d'abord d'un « mystère », c'est-à-dire d'une expérience de rencontre entre Dieu et les hommes, un acte de Dieu qui sans cesse advient pour recréer et sauver, bénir et sanctifier. Et c'est là que se trouve le rôle pédagogique majeur de la liturgie. Elle est par excellence un chemin de décentrement de soi, cette « conversion » qui est nécessaire à toute vie commune, que ce soit en famille, dans un établissement, dans une classe, dans une équipe de sport ou un groupe de musique.

Ce décentrement est surtout la condition sans laquelle l'ouverture à Dieu serait impossible. Dans une célébration avec des jeunes, il faut donc veiller à ce que la liturgie désigne, en même temps, la transcendance et la bienveillance d'un Dieu qui appelle chacun par son nom. Elle doit donc aider à découvrir que la foi est ouverture au mystère de Dieu. Cela implique des attitudes, une culture et de l'écoute et donc du silence, une attention à l'humble présence. On est là aux antipodes d'une pensée de « l'animation », dans laquelle parfois, sous prétexte de faire plaisir aux jeunes, on transforme la liturgie en spectacle voire parfois en show des « animateurs », surtout si ceux-ci sont eux-mêmes pris dans le groupe des jeunes.

Ceci ne signifie pas pour autant que l'on puisse penser la célébration sans permettre aux plus jeunes d'y apporter leur « participation active ». Mais on ne peut oublier que cette participation se définit d'abord comme présence dans l'action et non comme le fait de « faire quelque chose » dans la célébration. La participation active n'est pas de l'activisme liturgique. Sa première visée est de permettre à tous d'être vraiment là, présents. La tradition ignacienne a forgé un adage qui exprime toute une spiritualité de l'action au service de l'humanité : « contemplatifs dans l'action ». En liturgie, il s'agit d'être « actif dans la contemplation ».

En définitive, si la liturgie a de l'importance, ce n'est pas d'abord comme un « moyen » d'affirmer une identité catholique, ni même comme une bonne occasion pour les jeunes d'expérimenter qu'ils sont partie prenante d'une communauté plus vaste qui est l'Église. Ceci n'est certes pas rien, mais l'essentiel est ailleurs. La liturgie n'est pas un « moyen » : elle a sa fin en elle-même, car sa fin c'est Dieu, comme le rappelait déjà Bossuet. On ne célèbre pas la liturgie pour

⁸ Il est significatif que dans la célébration eucharistique, la récitation (ou le chant) du *Notre Père* est précédée d'une invitation dite par le prêtre qui préside : « Comme nous l'avons appris du Sauveur et selon son commandement, nous osons dire... *Notre Père...* ».

satisfaire à un objectif, même si cet objectif est très légitime. La liturgie est épiphanie d'un Dieu qui fait alliance, c'est-à-dire un Dieu qui cherche l'homme pour en faire un partenaire.

La tentation est grande aujourd'hui d'instrumentaliser les célébrations avec des jeunes en vue d'un objectif extérieur. Dans bien des cas, ces célébrations deviennent des opérations lourdes, compliquées à mettre en œuvre, et qui suscitent bien souvent, au-delà d'un succès éphémère, de réelles frustrations. Et en premier lieu, chez ceux qui se sont donné beaucoup de mal pour préparer et qui reçoivent parfois après coup plus de critiques que d'encouragements. Le risque actuel est de manquer la liturgie comme source, de ne la considérer que sous le mode du sommet festif, voire dans des cas extrêmes de la défigurer pour lui faire dire, non ce qu'elle a à dire, mais ce que *nous* voulons entendre qu'elle *nous* dise.

On retrouve ici ce trait de la post-modernité signalé plus haut. Face à la loi de la liturgie, une loi qui s'exprime dans son altérité même, la tentation est grande de ramener la Parole de Dieu à ce que nous voulons en entendre. C'est parce que l'on vise un objectif extérieur à la liturgie elle-même, qu'on manque ce qu'elle offre comme ouverture pour la foi de ceux qui y vivent. Il faut donc chercher à ce que les célébrations liturgiques demeurent bien le lieu « source et sommet » de la vie de l'Église, épiphanie du mystère du Christ et de l'Église. C'est lorsque la liturgie est respectée dans son essence qu'elle ramène au sens de la vie chrétienne, à ce qui porte la possibilité de dire ensemble « Notre Père », et donc au mystère salvifique de Pâques.

Une entrée dans le mystère de Pâques

Car, comme le dit l'apôtre Paul, si le Christ n'est pas ressuscité, notre foi est vain (1 Co 15). La liturgie a pour tâche de nous ramener sur le chemin de Pâques, le centre de la foi chrétienne. Il s'agit toujours de revenir ainsi aux sources de la foi, en faisant mémoire de la mort et de la résurrection du Christ. En d'autres termes, la liturgie n'est pas d'abord un ensemble de rites qu'il conviendrait de poser pour affirmer une identité catholique, mais elle est ce bain ecclésial dans la foi du baptême, cette célébration du mystère qui culmine dans la mémoire eucharistique de la Pâque du Seigneur Jésus. Cette expérience rituelle de la vie chrétienne est donc la condition pour que la proposition de la foi, en tant que foi au Christ sauveur, soit manifestée.

2. Comment la liturgie peut-elle être le lieu par excellence d'une formation à la prière pour les plus jeunes ?

Ce deuxième aspect sera traité plus brièvement, mais le développement précédent constituait déjà largement une entrée en la matière.

Le Mouvement liturgique des XIX^e et XX^e siècles n'a eu de cesse d'affirmer que la liturgie était la « prière de l'Église » selon la belle formule de Dom Guéranger, le moine qui refondait Solesmes en 1833. Toutefois, l'affirmation n'est pas évidente : car la liturgie ne conduit pas forcément à la prière et on voit souvent que les plus jeunes éprouvent le besoin de s'en extraire, par exemple en fermant les yeux ou en prenant telle ou telle posture, pour pouvoir entrer dans ce qu'ils croient être la prière. Ceci manifeste combien l'idée de prière demeure associée à une démarche personnelle et même intime. Or si la liturgie est bien la prière, il faut préciser d'emblée qu'elle est non immédiatement « ma » prière, mais qu'elle est la prière de l'Église dans laquelle la

démarche personnelle du croyant est invitée à s'inscrire. Et comme le soulignait Romano Guardini, l'un des grands apôtres de la jeunesse allemande des années 20, parler ainsi c'est dire que la liturgie est une école de prière qui me demande un sacrifice. Sacrifier mon autonomie pour entrer dans un mouvement qui me dépasse⁹. Car il s'agit bien – et c'est là que la liturgie est absolument nécessaire – d'entrer dans la prière de l'Église, une Église définie comme le corps du Christ, tournée vers le Père dans la puissance de l'Esprit saint. Saint Augustin, en parlant des psaumes, a magnifiquement traduit cette vision fondamentale de la prière liturgique :

Dieu n'aurait pu faire aux hommes plus grand don que celui-ci : de son Verbe, par qui il a créé toutes choses, il fait leur chef, et d'eux il fait ses membres, pour que lui, il soit Fils de Dieu et Fils de l'homme, un seul Dieu avec le Père, un seul homme avec les hommes ; pour qu'en parlant à Dieu dans la prière nous ne séparions pas de lui son Fils, pour qu'en priant, le corps du Fils ne sépare pas son chef de lui-même ; pour qu'il soit l'unique sauveur de son corps, Notre Seigneur Jésus Christ, Fils de Dieu, qui, à la fois, *prie pour nous, prie en nous et est prié par nous*. Il prie pour nous comme notre prêtre, il prie en nous comme notre chef, il est prié par nous comme notre Dieu. Reconnaissons donc nos paroles en lui, et ses paroles en nous¹⁰.

Bien sûr, ce genre de théologie de la prière déplace la compréhension même de la prière. Elle n'est pas d'abord identifiée par ce que le fidèle dit à Dieu, mais par ce que le Christ dit au Père et auquel le Saint-Esprit seul permet de communier. C'est pourquoi le Notre Père est à la fois le sommet de la prière liturgique et le sommet de la prière chrétienne : avec et comme le signe de croix, la prière du Seigneur est l'expérience fondamentale de la vie trinitaire qui est le cœur de la prière chrétienne.

3. Comment la liturgie est-elle lieu de rencontre avec un Dieu qui parle ?

Ici le propos sera clairement marqué par la préoccupation d'une pastorale vocationnelle. Le terme « d'appel » peut cacher une approche mythologique de la vocation, comme si Dieu s'adressait en direct à des personnes. En régime chrétien, la relation avec Dieu est sous l'angle de la médiation, et c'est pourquoi, dans la découverte d'une vocation, on ne peut séparer appel de Dieu et médiation ecclésiale. Mais s'il y a un lieu par excellente où se manifeste le fameux récit de l'appel de Samuel, c'est la liturgie en tant qu'elle est épiphanie d'une Dieu qui parle à son Peuple.

Parmi les intuitions majeures du concile Vatican II, il faut souligner le n° 7 de la Constitution sur la liturgie qui propose une doctrine de la présence du Christ dans les actions liturgiques. Ce texte décline une série de modalités de cette présence du Christ :

Il est là présent dans le sacrifice de la messe, et dans la personne du ministre [...] et, au plus haut degré, sous les espèces eucharistiques. Il est présent, par sa puissance, dans les sacrements au point que lorsque quelqu'un baptise, c'est le Christ lui-même qui baptise.

En d'autres termes, les célébrations liturgiques manifestent la présence du Christ à son peuple. Présidée par un ministre ordonné, agissant en la personne du Christ-tête, l'assemblée qui est l'Église manifestée en un lieu, fait mémoire de ce que le Sauveur a accompli au plus haut point par et dans le mystère de sa Pâque. La présence du Seigneur sous les espèces consacrées, que la

⁹ R. GUARDINI, *L'esprit de la liturgie*, tr. par R. d'HARCOURT, Saint-Maur (Val-de-Marne), Parole et Silence, 2007 (original allemand, 1918, trad. française, Plon, 1929).

¹⁰ SAINT AUGUSTIN, Commentaire du Ps 85,1, repris dans *Présentation générale de la liturgie des heures*, n° 7.

théologie catholique désigne à partir de la notion de « présence réelle », est donc une présence en forme de don. Mais ce n° 7 de la Constitution se prolonge par une affirmation dont la portée n'est pas toujours perçue :

Il est là présent dans sa Parole, car c'est lui qui parle tandis qu'on lit dans l'Église les Saintes Écritures. Enfin il est là présent lorsque l'Église prie et chante les psaumes, lui qui a promis : « Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis là, au milieu d'eux » (Mt 18, 20).

Ceci souligne l'importance de la proclamation de la Parole de Dieu dans la liturgie. Dans l'exhortation apostolique *Verbum Domini* du 30 septembre 2010, le pape Benoît XVI, en évoquant la liturgie comme lieu privilégié de la Parole de Dieu, a traduit cet aspect doctrinal de l'enseignement de Vatican II en soulignant l'importance de la liturgie comme lieu par excellence de la Parole de Dieu :

En considérant l'Église comme « la demeure de la Parole », on doit avant tout prêter attention à la sainte Liturgie. C'est vraiment le lieu privilégié où Dieu nous parle dans notre vie actuelle, où il parle aujourd'hui à son peuple qui écoute et qui répond. Chaque action liturgique est par nature nourrie par les Saintes Écritures (n° 52).

Le Pape développe alors un propos sur la « sacramentalité de la Parole » en s'appuyant sur l'efficacité de sa proclamation liturgique, une efficacité qui repose sur l'action de l'Esprit Saint :

L'Église a toujours été consciente que durant l'action liturgique, la Parole de Dieu est accompagnée par l'action intime de l'Esprit saint qui la rend efficace dans les cœurs des fidèles. [...] L'œuvre de l'Esprit saint [...] suggère au cœur de chacun tout ce qui, dans la proclamation de la Parole de Dieu, est prononcé pour l'assemblée des fidèles dans son ensemble ; et tandis qu'elle renforce l'unité de tous, elle ravive aussi la diversité des charismes et pousse à l'action sous des formes multiples (n° 52)¹¹.

Dans l'action liturgique, la Parole se fait visible et rejoint donc le sacrement dans l'unité même du Verbe de Dieu, qui a pris chair dans le sein de la Vierge Marie, comme le célèbre la fête de l'Annonciation du Seigneur :

[...] le Mystère de l'Incarnation est vraiment à l'origine de la sacramentalité de la Parole de Dieu : « le Verbe s'est fait chair » (Jn 1, 14), la réalité du mystère révélé nous est offerte dans la « chair » du Fils. La Parole de Dieu se rend perceptible à la foi par le « signe » des paroles et des gestes humains. La foi, donc, reconnaît le Verbe de Dieu, en accueillant les gestes et les paroles par lesquels il se présente lui-même à nous (n° 56).

Il semble nécessaire de mieux faire percevoir aux plus jeunes le statut spécifique de la proclamation liturgique de la Parole de Dieu. Elle n'est pas d'abord un texte biblique qu'on étudie, mais une parole que l'on « écoute » en tant que Parole de Dieu adressée à un peuple, une parole qui se rend visible dans l'action liturgique et dans les sacrements.

Nos contemporains peinent à accepter la dé-maîtrise fondamentale sans laquelle la vie liturgique ne touche pas vraiment les cœurs, mais seulement les têtes. La question est donc celle de l'expérience de « l'écoute », ce grand mot biblique qui traverse tout l'Ancien Testament. Écouter les lectures, ce n'est pas seulement faire l'effort d'entendre des textes. C'est se rendre présent à

¹¹ *Verbum Domini* renvoie ici à la *Présentation générale du lectionnaire romain*, n° 9 : voir dans CNPL, *Parole de Dieu et Année liturgique. Présentation générale du lectionnaire liturgique. Normes universelles de l'année liturgique et du calendrier*, Chambray-lès-Tours, C.L.D., 1998, p. 16 ; ce document de grande portée est sans doute trop peu connu.

Celui qui parle. Pour cela, il est nécessaire d'accepter de ne pas être maître de sa volonté, et donc de renoncer à « zapper »... En définitive, il s'agit de se quitter, de se déposséder de soi pour accueillir le don que le Christ fait de sa présence dans la liturgie. Le Christ n'est pas « moins » présent dans l'écoute des saintes lectures que dans le Saint Sacrement : il y est sous une autre forme et dans la pastorale des jeunes en particulier, l'attention à la présence du Christ dans la parole proclamée, est à mon avis, l'une des tâches pastorales prioritaires pour aujourd'hui. Comment former des jeunes (et d'abord les formateurs...) à découvrir cette forme de présence ?

La première forme de la prière est d'ailleurs cette écoute même, comme le rappelle la tradition de la prière juive du *Chema Israël*. Et la structure fondamentale de la prière chrétienne, le *Notre Père*, est encore à situer dans cette dynamique d'écoute. Car, en faisant nôtres les mots que le Christ a enseignés à ses disciples, c'est la prière du Fils adressée au Père dans la communion de l'Esprit que les fidèles écoutent pour en faire leur prière. Si la réforme liturgique de Vatican II a insisté sur le fait que le *Notre Père* était la prière commune – ce qui se manifeste par l'union des voix dans l'acte de chant – on ne peut pour autant ignorer un fait de tradition : pendant des siècles, la prière du Seigneur était dite par le prêtre seul, ce qui soulignait qu'elle n'est pas seulement une prière « à dire », mais d'abord la prière du Christ que nous écoutons pour entrer dans le mystère du dialogue trinitaire.

4. La musique en liturgie

La question de la musique semble évidemment de grande importance lorsqu'on considère le monde des jeunes. Sur cet immense dossier, on se contentera ici de rappeler la compréhension de la musique qui apparaît dans la Constitution sur la liturgie. Le propos sera donc à la fois théologique, spirituel et liturgique, car c'est là que se joue la vérité de l'acte musical en liturgie. Cependant, le mot « vérité » ne doit pas être mal compris : parler de vérité de l'acte musical ne signifie pas qu'il y aurait en ce domaine une voie unique. Le concile Vatican II l'affirme clairement à propos de l'adaptation à la diversité des cultures, un aspect qui touche en premier lieu la question de la musique :

L'Église, dans les domaines qui ne touchent pas la foi ou le bien de toute la communauté, ne désire pas, même dans la liturgie, imposer la forme rigide d'un libellé unique : bien au contraire, elle cultive les qualités et les dons des divers peuples et elle les développe¹².

Plus encore à propos de la musique, et en pensant notamment aux traditions musicales de ce qu'on appelait alors les « pays de mission », le Concile n'hésite pas à poser comme principe que toute musique authentique a vocation de participer au culte :

L'Église approuve toutes les formes d'art véritable, si elles sont dotées des qualités requises, et elle les admet pour le culte divin¹³.

Toutefois cette affirmation est précédée d'une autre qui éclaire tout discernement concernant les pratiques musicales dans la liturgie chrétienne :

C'est pourquoi la musique sacrée sera d'autant plus sainte qu'elle sera en connexion plus étroite avec l'action liturgique, en donnant à la prière une expression plus agréable, en favorisant l'unanimité ou en rendant les rites sacrés plus solennels¹⁴.

¹² CONCILE VATICAN II, Constitution sur la liturgie, n. 37.

¹³ Ibid., n. 112.

De ce passage capital, on peut déduire quatre repères fondamentaux en ce domaine :

1) La connexion avec l'action liturgique : il s'agit donc de chercher une musique qui soit « apte » à valoriser la primauté de l'action liturgique et non pas qui détourne l'attention sur l'acte musical lui-même. Ceci vaut notamment pour le lien musique/texte : on ne doit jamais oublier par exemple que le *Sanctus* est une action liturgique spécifique, l'une des manifestations de l'assemblée à l'intérieur de la Prière eucharistique. C'est pourquoi, comme l'enseigne d'ailleurs la tradition du chant grégorien, la musique d'un *Sanctus* doit être apte à traduire la vérité de l'acte d'adoration que constitue ce chant dans la liturgie eucharistique.

2) Une expression plus agréable : dans l'action liturgique, l'expression musicale doit favoriser l'expérience de la bonté de Dieu et la joie qui en découle. Ceci n'est pas la promotion d'un hédonisme sous prétexte d'art musical, mais la recherche d'un vrai bonheur, celui qui caractérise l'assemblée chrétienne et qu'expriment bien des psaumes. Saint Augustin dans un passage célèbre a magnifiquement exprimé comment la musique était chemin de l'authentique joie chrétienne et cela sans esquiver les épreuves que connaît toute vie humaine :

Chantons dès ici-bas l'alléluia au milieu de nos soucis, afin de pouvoir un jour le chanter là-haut dans la paix. [...] Et pourtant, mes frères, [...] Même parmi les dangers et parmi les épreuves, que l'alléluia soit chanté par nous comme par les autres ; [...] Donc, même ici-bas, chantons l'alléluia. [...] Dès maintenant donc, mes frères, chantons, non pour agrémenter notre repos, mais pour soutenir nos labeurs, comme on chante sur la route : « Chante mais marche ; soutiens ton labeur en chantant ; n'aime point la paresse ; chante et marche. » Que veut dire « marche » ? Progresse, progresse dans le bien, [...] progresse dans la vraie foi, progresse dans la sainteté. Chante et marche !¹⁴

3) Favoriser l'unanimité. Les musiciens le savent bien : il est difficile de chanter ensemble ! Mais ils savent aussi que musique et chant offrent la voie royale pour qu'une assemblée découvre comme possible cette unanimité qui est toujours une grâce, un don que l'homme ne produit pas par ses propres efforts, mais qui survient comme un inoui, un imprévu, comme qui est donné « pardessus le marché ». N'est-il pas important d'ajouter ici que si cette unanimité est bien un don, il ne faut pas s'étonner qu'elle ne soit pas toujours au rendez-vous. Plus encore, il conviendrait d'accepter que le manque d'unanimité puisse être considéré comme une invitation à progresser plutôt que comme le constat désespéré de ce que nous croyons être un échec.

4) Rendre les rites sacrés plus solennels. Ce point est délicat dans une culture contemporaine des jeunes qui parlent souvent de la fête à travers l'expression « je m'éclate ». La fête chrétienne n'est pas une fuite dans l'excès, mais elle ne peut pas plus être identifiée à un hiératisme froid ou à la retenue impersonnelle. Loin de considérer la musique comme un décor de nature esthétique, le Concile lui attribue un rôle essentiel dans la « solennité » des rites, mais ce mot doit être bien compris : il n'est pas équivalent à l'adjectif « solennel » qui évoque souvent quelque chose d'un peu lourd et guindé. La solennité chrétienne renvoie plutôt à une manière d'être qui est imposée par l'objet de la célébration. C'est pourquoi la notion de solennité renvoie en liturgie à celle de hiérarchie des fêtes : on ne célèbre pas la fête de Pâques comme une liturgie de semaine. La gravité (un mot dont l'étymologie renvoie à la notion de poids) de la musique liturgique souligne l'importance de la célébration mais également celle du mystère célébré.

En effet, si la liturgie chrétienne implique une manière d'être, c'est parce qu'il s'agit de manifester l'œuvre de Dieu qui trouve son point culminant dans la Pâque du Christ. Il suffit d'avoir

¹⁴ Ibid.

¹⁵ SAINT AUGUSTIN, Sermon 256, 1,3, PL 38, 1191, 1192-1193 dans *Lectures chrétiennes pour notre temps*, Abbaye d'Orval, 1973.

écouté une fois la *Passion selon saint Jean* de Bach pour mesurer combien la musique souligne cette gravité à laquelle invite le mystère d'un Dieu qui sauve le monde par la mort du Christ en croix. La solennité est une manière de traduire le poids de la liturgie qui est toujours orientée par le mémorial pascal, le mystère de la mort et de la résurrection du Christ. La liturgie n'est pas réductible à la manifestation de nos dons artistiques ou à l'expression de nos sentiments. En elle, c'est le salut du monde et notre destinée qui se jouent : « Vous êtes ressuscités avec le Christ (...) vous êtes morts avec le Christ, et votre vie reste cachée avec lui en Dieu » proclame la deuxième lecture du dimanche de Pâques (Col 3, 1-4).

La vraie question – qui était déjà celle d'Ambroise et d'Augustin au IV^e siècle – est donc celle de l'aptitude d'une musique à être en cohérence avec l'action liturgique. Ce qui est en jeu, c'est donc la « justesse » des actes musicaux dans la liturgie chrétienne. Pour le dire autrement, et ceci est essentiel pour les jeunes musiciens, la musique en liturgie n'est pas une performance, mais un service de la Parole de Dieu. On chante pour mieux mettre en lumière que Dieu parle (non seulement par les lectures proclamées mais aussi par les actions liturgiques, qui sont comme autant de paroles rendues visibles). Et par conséquent la vérité dont il est question ici est celle de l'acte liturgique même. On ne peut mentir à Dieu qui sait ce qu'il y a dans le cœur de l'homme. L'acte musical sera vrai s'il s'agit bien d'un acte pour Dieu et devant Dieu. Et on n'oubliera jamais par conséquent que cela implique aussi une sorte de dépossession de soi : à l'inverse d'une performance ou d'un ornement, la musique en liturgie est donc une action, elle fait « partie intégrante » de la liturgie – qui entre dans l'œuvre de Dieu. Il s'agit moins de chanter dans la liturgie que de chanter la liturgie.

Conclusion

Il est assez fréquent de souligner que la liturgie est en décalage avec le monde des jeunes. Et chez certains, cela oblige à la modifier pour s'ajuster à ce qu'il croient pouvoir tenir comme étant les possibilités des jeunes en ce domaine. Lorsqu'on entend affirmer, et parfois de manière péremptoire : « les jeunes ne peuvent rien comprendre aux rites de la liturgie », on peut s'étonner de l'inconséquence du diagnostic. Il apparaît en effet essentiel de prendre du recul avec ces évaluations de la capacité des fidèles à entrer dans la liturgie. Qu'en savons-nous ?

Cette attitude procède souvent de l'idée que nos discours sont plus efficaces que le rite. Rien n'est moins sûr. De plus, on sait que la liturgie est pour l'essentiel tissée à partir des Écritures. Oserait-on dire que la Bible est inaccessible à l'homme d'aujourd'hui, et notamment aux jeunes ? Ne serait-ce pas porter un jugement théologique sur la Parole de Dieu ?

En réalité, il convient d'inviter à laisser sa chance à la liturgie car elle peut conduire au-delà de ce que nous sommes capables d'imaginer : Paul Claudel en entrant dans Notre-Dame à Noël 1886, ne pouvait imaginer où cela le conduirait. Chaque génération est invitée à s'approprier les mots et les rites, qui souvent viennent de très loin, pour les habiter, les faire siens et ce faisant, pour les réinventer. À certains moments de l'histoire, parce que le monde change, l'Église se sent en devoir de transformer ses institutions liturgiques pour mieux rencontrer les hommes de son temps. C'est ce que le concile Vatican a exprimé dans la Constitution sur la liturgie, comme l'atteste ses premiers mots. La réforme liturgique de Vatican II a donc été une recherche d'inculturation de la liturgie, dans la continuité de la tradition comme le disait Paul VI en promulguant le Missel romain de 1970 en parlant de « témoignage de la foi inchangée de l'Église ». La liturgie est à la fois toujours

ancienne, car on la reçoit, et en même temps toujours nouvelle car toute célébration est un événement, et donc a quelque chose d'inouï. C'est pourquoi la liturgie est bien à la fois un défi et une chance.

Fr. Patrick Prétot, osb

Institut supérieur de liturgie (ISL), Theologicum, Institut catholique de Paris

Service national de pastorale liturgique et sacramentelle (SNPLS)